



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D2024-088

**Nombre de Conseillers :**

- En exercice : 23
- Présents : 12
- Votants : 17

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 13 décembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. PIGEAU Philippe – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – M. MAY Abdelkrim – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – Mme SERVILLE Elfrida – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

**POUVOIRS :** Mme CANTIER Nadège à M. CHEVALIER Mickaël – Mme Marie-Thérèse MUNOZ à Monsieur PIGEAU Philippe – Mme ROMERO Manuela à Mme LATTARD Monique – Mme ALAIN Lucette à Mme GALLO Anne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

**EXCUSES :** M. DJEDDOU Rabah – Mme Maria MONTEIRO.

**ABSENTS :** Mme CASTANO Adeline – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme LATTARD Monique.

## DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Madame Gilda SARANDAO, 3<sup>ème</sup> Adjointe, explique qu'en cette fin d'exercice, il convient d'ajuster les prévisions budgétaires votées le 10 avril 2024 (délibération n°D2024-029) comme présentées ci-dessous :

<b>Virement de Crédits</b>	
<b>Section de fonctionnement</b>	
<b>Dépenses</b>	
<u>Chapitre 023 Virement à la section d'investissement</u>	
023 – Virement à la section d'investissement	-20 000.00€
<u>Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>	
681 – Dotations aux amortissements	+20 000.00€
<b>Section d'investissement</b>	
<b>Recettes</b>	
<u>Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement</u>	
021 – Virement de la section de fonctionnement	-20 000.00€
<u>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>	
28183 – Amortissements matériel informatique	+20 000.00€

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°D2023-052 en date du 26 septembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

**Vu** la délibération n°D2024-029 en date du 10 avril 2024 adoptant le Budget Principal 2024 ;

**Entendu** le rapport de Madame Gilda SARANDAO, 3<sup>ème</sup> Adjointe ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**

- **ADOpte** la décision modificative n°2 au Budget Principal 2024 selon les éléments présentés ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 20 DEC. 2024

et publié, affiché ou

notifié le 20 DEC. 2024

Le Maire,



Pour extrait conforme,  
Le Maire,



**M. Philippe PIGEAU**